

COMITE SYNDICAL DU MARDI 06 FEVRIER 2024 LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

L'an deux mil vingt-quatre, le six février à 18H05, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 30 janvier 2024

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 29

Pouvoirs : 6

Secrétaire de séance : Marie Claude LABVIGNAC

DELIBERATION	OBJET	VOTE
D2024-02-01	Politique de gestion de proximité des biodéchets 2023-2027	Unanimité
D2024-02-02	Adhésion au Syndicat Départemental Energie et Environnemental de la Gironde (SDEEG)	Unanimité
D2024-02-03	Acquisition amiable de terrains à La Réole	Unanimité
D2024-02-04	Créances éteintes	Unanimité

Le Président,



Christian MALANDIT-SALLAUD